

COMMUNIQUE DE PRESSE :

LE COLLECTIF DES AVOCATS DES PARTIES CIVILES HEMAS, BANYAMULENGE et BANYARWANDA à l'Est de la RDC

- Porte à l'attention de l'opinion internationale le fait qu'une plainte est déposée cette semaine entre les mains de Monsieur L'Auditeur militaire et de Monsieur le Procureur général pour les crimes commis au préjudice de la communauté Héma.
- Rappelle que les crimes de masse commis concernent des centaines de personnes Hémas au cours des dernières semaines
- Estime qu'il y va de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide dans le cadre d'une opération d'épuration ethnique dont sont victimes depuis plusieurs années les membres de la communauté HEMA, tout comme leurs frères BANYAMULENGE et TUTSI du Nord KIVU.
- Estime que l'urgence commande aux autorités militaires et de police de la République démocratique du Congo et aux responsables de la MONUSCO d'arrêter sans retard les crimes commis au préjudice des civils de ces communautés et qu'aucune excuse n'est autorisée sur ce plan aux autorités qui ont la responsabilité de garantir la vie et l'intégrité physique de ces communautés ainsi que le droit de jouir en toute tranquillité de leurs patrimoines et de mener leurs activités professionnelles et leur vie de famille en toute tranquillité.
- Invite les autorités judiciaires à mener sans tarder les enquêtes que la situation impose et à arrêter tous les auteurs, coauteurs et complices d'infractions
- A décidé de rendre publique la plainte déposée afin que personne ne puisse se cacher derrière une pseudo ignorance des faits ni s'adonner à des éculubrations politico-idéologiques destinées à occulter la tragédie vécue par les victimes civiles de ces crimes
- Rappelle que l'action entreprise est d'ordre strictement juridique et indépendante de toute considération politico-militaire ou partisane.

Fait à Bunia, Bukavu, Goma, New York et Bruxelles le 18 avril 2023

Me Roger LOGO MANDE

Avocat au Barreau de Bunia

Téléphone : 0811831148

E-mail : kizakysky@gmail.com

Me Jean-Paul SHAKA

Avocat au Barreau de New-York

Tél. : +1(917) 544-9938

e-mail : shakajp01@gmail.com

Me Amedeo KAMOTA

Avocat au Barreau du Sud Kivu – Bukavu

Tél. : +243.825.495.046.

e-mail : kamotaam@gmail.com

Me Bernard MAINGAIN

Avocat au Barreau de Bruxelles et au
Barreau de la Cour pénale internationale

Tél. : +32.475.60.87.64.

e-mail : bernardmaingain@xirius.be